

INFO' Communale

Avec ce bulletin plusieurs documents vous sont distribués : le calendrier des collectes des ordures ménagères, l'Écho des déchets (communauté de communes) et le flyer « Objectif Climat 2030 » pour recueillir vos avis sur les actions à mettre en œuvre (à retourner avant le 12 février)

VŒUX DU MAIRE

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour tous nos habitants qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien tous celles et ceux qui ont perdu un proche, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de la fête de la saint jean, en passant par les rifles des aînés, le traditionnel repas du 14 juillet, les diverses animations sur le site de Vesvre, les animations de la Médiathèque, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre...

Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cette info communale pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants et nouveau-nés.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais, Je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble la reconnaissance du travail accompli sous le précédent mandat.

Notre action va se poursuivre avec une équipe renouvelée à 45%. Installés seulement le 28 mai, vos élus se sont mis au

travail, d'abord, pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager certaines actions du mandat :

Nous avons défini plusieurs circuits de randonnée sur la commune, qui feront découvrir tous les lavoirs (y compris celui des Picaudes qui sera de nouveau accessible et le lavoir de Villedoné dont un aménagement est prévu), mais aussi les points d'intérêt de la commune : étang, Tour de Vesvre, sentier découverte, points de vue exceptionnels...

Ces circuits seront disponibles sous forme de fiches mais aussi représentés sur des panneaux touristiques placés à divers endroits de la commune.

Un travail à également été mené concernant le renforcement de la signalétique d'intérêt local, de sécurité et directionnelle. Un volet concernant les artisans et producteurs à également été prévu ainsi qu'une signalétique touristique.

La commission bâtiment voirie a identifié divers travaux d'entretien des bâtiments communaux (logements locatifs, lavoir de la Bussière...) ainsi que divers travaux de voirie.

Le CCAS a également maintenu les actions mises en place depuis plusieurs années : aide aux devoirs, aide à la rentrée scolaire, aide au permis, aide à l'Énergie, colis pour les aînés...

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite au nom du conseil municipal une belle année 2021 !

ISABELLE LÉGERET

CONTACT par téléphone au **02 48 79 03 13**
ou par mail: mairie.neuvydeuxclochers@wanadoo.fr



INFO'Communale



OBJECTIF CLIMAT 2030

DEPUIS FIN 2019, NOTRE COMMUNE AINSI QUE LES COMMUNES DE PIGNY, RIAN ET SAINT-ELOY-DE-GY SE SONT ASSOCIÉES À L'ASSOCIATION NATURE 18 POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS L'OPÉRATION « OBJECTIF CLIMAT 2030 ».

Cette opération a pour objectif de : sensibiliser l'ensemble des citoyens à une prise de conscience sur le changement climatique, accompagner les élus à la prise en compte de ces enjeux à court moyen et long termes, construire un plan d'actions participatif, signer une charte d'engagement pour mener des actions concrètes sur la commune.

Nous vous encourageons à répondre au questionnaire distribué avec ce bulletin et à nous faire part de vos propositions pour nous permettre, ensemble, d'adapter notre commune face au changement climatique !

A retourner à la Mairie avant le 12 février.

VACCINATION COVID 19

RÉSERVÉE AUX PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS, AUX PERSONNELS DE SANTÉ ET AIDES À DOMICILE DE PLUS DE 50 ANS

Les centres de vaccination du département n'ont plus de disponibilités ces jours-ci, de nouvelles prises de rendez-vous devraient progressivement être proposées.

Prise de rendez-vous sur le site www.sante.fr ou sur la plateforme Doctolib www.doctolib.fr ou par téléphone au **0 800 009 110**.

La Mairie reste disponible pour l'aide aux prises de rendez-vous dès que la situation le permettra.

DISPOSITIF COHÉSION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

UNE AIDE DE L'ÉTAT JUSQU'À 150 €

Le Gouvernement a pour objectif de garantir un accès au bon haut débit (>8 Mbit/s) pour tous.

Pour atteindre cet objectif, le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pilotent le dispositif «Cohésion Numérique des Territoires» pour apporter du bon haut débit, via des technologies sans fil, aux foyers non couverts par les réseaux filaires. Les particuliers et entreprises éligibles au dispositif bénéficieront d'un soutien financier **jusqu'à 150 € sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue.**

Se rendre sur le site :

<https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bon-hautdebit-aidefinanciere>

Prenez contact avec l'opérateur de votre choix : sélectionnez, dans la liste proposée, celui qui vous intéresse ou contactez-en plusieurs pour comparer leurs offres et vérifiez avec eux si vous êtes éligible à l'aide « Cohésion Numérique ».

Vous n'aurez alors aucune autre démarche à effectuer : en passant par l'un de ces opérateurs et si vous êtes bien éligible au dispositif, vous bénéficierez automatiquement de l'aide financière de l'État.

RECRUTEMENT

La commune recrute un adjoint technique polyvalent à compter du 1^{er} avril 2021. Candidature à adresser à la Mairie de Neuvy-2-clochers avant le 1^{er} mars 2021

DIRECTRICE DE PUBLICATION : ISABELLE LÉGERET
CONCEPTION ET RÉALISATION : ISABELLE MARTIN

